



Pollution du Rhône... et contrôle des fonds public

L'émotion est compréhensible à l'annonce de la pollution du Rhône, entraînant l'interdiction de consommer du poisson, pour l'instant, jusqu'à Vienne. À ce propos, rappelons que le groupe communiste avait attiré publiquement l'attention de l'assemblée du Grand Lyon sur les responsabilités préfectorales éventuelles.

D'abord, lors du Conseil du 10 juillet 2006, nous indiquions : « *Depuis août 2005, la consommation humaine et animale de poissons provenant du canal de Jonage est interdite par arrêté préfectoral. Sont en cause les PCB et autres dioxines. Par une série d'arrêtés laconiques, l'interdiction a été étendue au canal de Miribel et au Rhône, jusqu'à Sault-Brénaz.* »

Puis, à nouveau, dans une question orale déposée (mais non prise en compte) lors du Conseil du 10 octobre 2006, le groupe communiste réitérait sa demande d'informations et mettait en garde sur cette question.

De même, le journal du groupe *Info-Agglomération* N°19 de novembre 2006 soulignait encore ce problème et exigeait « *que tous les moyens soient mis en œuvre pour hâter le retour à une situation normale, que les pollueurs soient mis en demeure de réparer et dans l'impossibilité de recommencer.* »

Cette démarche s'inscrit dans les différentes propositions du groupe communiste pour obtenir la transparence quant à l'utilisation des subventions accordées, notamment dans le cadre de l'entrepreneuriat et des pôles de compétitivité.

En effet, rien ne prouve une utilisation favorisant l'emploi pas plus que d'une production respectant la lutte contre la pollution industrielle, évoquée par toute la presse. Au moment où, dans le cadre des présidentielles, il est question de comités citoyens de contrôle sur l'activité des élus, il serait d'autant plus juste de contrôler l'utilisation des fonds publics dans le monde économique. ■

Groupe Communiste & intervention citoyenne
04 26 99 38 79 – groupecommuniste@grandlyon.org

Valoriser les atouts de la plateforme de Satolas

La région lyonnaise dispose de nombreux atouts qui peuvent lui permettre d'accéder au rang de grande métropole européenne. Parmi ces atouts, la plateforme multimodale de Satolas constitue l'un des éléments qu'il convient de valoriser. Dans cette perspective, le conseil de la Communauté Urbaine de Lyon vient de voter une prise de participation, à hauteur de 5 %, dans le capital de la nouvelle société de gestion de l'aéroport de Saint-Exupéry.

Cette décision ne saurait se limiter à un acte symbolique. Elle doit marquer la volonté de définir une stratégie de développement de l'aéroport de Lyon Saint-Exupéry en liaison avec les autres partenaires publics intéressés : conseil régional Rhône-Alpes, conseil général du Rhône, et, surtout Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon dont l'expérience en la matière constitue un plus non négligeable. L'aéroport doit faire face à plusieurs défis :

- l'amélioration de l'accueil de la clientèle ;
- le développement du trafic international et notamment intercontinental ;

- le renforcement de l'offre de services aéroportuaires avec, prioritairement, l'implantation de compagnies « low cost » ;

- la mise en place de liaisons rapides avec le centre de Lyon, Eurexpo et les principales villes de Rhône-Alpes.

Tout cela doit faire l'objet d'études approfondies sachant que Saint Exupéry dispose de deux atouts importants que n'ont pas forcément ses concurrents : d'une part, des disponibilités foncières indispensables au développement de l'aéroport ; d'autre part, les conditions d'une organisation multimodale efficace avec la présence de la gare TGV.

Le législateur a fort opportunément tracé un nouveau cadre à l'intérieur duquel les acteurs locaux de l'aménagement du territoire et du développement économique ont la possibilité de susciter une gestion plus moderne et plus efficace des plateformes aéroportuaires. Si nous ne saisissons pas cette chance, il en sera fini de notre ambition de faire de la région urbaine de Lyon une métropole de dimension européenne. ■

Groupe Union Pour la Communauté

L'eau empoisonnée

Alors que les berges du Rhône vont connaître une nouvelle vie, c'est la mort qui flotte dans le fleuve. Fin février, la consommation du poisson du Rhône a été interdite sur plus de 100 km en amont et en aval de Lyon. Les poissons et les sédiments contiennent des PCB (connus sous le nom de Pyralène). Ils ne sont pas solubles ni biodégradables et se scotchent sur les sédiments. Ils sont toxiques à moyen et long terme et l'interdiction de consommation des poissons pourrait durer plusieurs années. L'eau de nos fleuves, rivières, nappes phréatiques est contaminée par des pollutions diffuses qui deviennent massives à force de s'accumuler. Les activités agricoles, urbaines et industrielles en sont à l'origine. L'agglomération lyonnaise est particulièrement concernée par les

rejets toxiques dans le Rhône. En 1997, un objectif ambitieux a été fixé : réduire de moitié les rejets toxiques et organiques d'ici 10 ans. Des dispositifs pointus de mesure de la qualité des eaux ont été mis en place, et l'épuration est de plus en plus coûteuse. Mais dans le même temps, 100 000 tonnes de pesticides sont vendus chaque année en France. Des mesures politiques s'imposent pour limiter les pollutions à la source et mieux protéger la santé publique. ■

Groupe GAEC
(gauche alternative, écologique, citoyenne)
Tél. 04 26 99 38 83 - (Fax 39 58)
e-mail : groupegac@grandlyon.org

Groupe Grand Lyon d'abord (texte non communiqué)

Un stade pour Aulas... sur un plateau ?

« Le football est un jeu avant d'être un produit, un sport avant d'être un marché, un spectacle avant d'être un business ! », rappelle Michel Platini, président de l'UEFA. Mais le football s'est transformé en business, avec en toile de fond le dopage. L'OL, sextuple champion de France, contribue certes à la notoriété de Lyon, mais quels seront demain les liens entre la ville et une équipe cotée en Bourse, que n'importe quel investisseur pourra ranger dans son portefeuille d'actions ?

Un nouveau stade à Décines : quelles conséquences pour les Grands Lyonnais ? Avant tout, l'addition pour les finances publiques : à côté du stade, il faudra bien d'immenses parkings, de nouvelles voiries, des transports publics, jusqu'à 150 millions d'euros. Et pour l'équilibre financier du projet sera accordée, sans contre-

partie, l'ouverture d'un centre commercial, avec des effets négatifs sur le commerce de quartier de l'Est lyonnais. Sur le plan de l'environnement enfin, à l'inverse du Stade de France, le choix de Décines privilégie la voiture : le tramway LEA ne transportera que 6000 des 60.000 spectateurs prévus, quand le métro en transporte 10.000 à Gerland. Il faut donc craindre que soit relancé le projet très contesté de voie nouvelle LY6 et l'élargissement de la rocade Est. Reste aussi le devenir du stade de Gerland, à la charge du contribuable. Le groupe des Verts est réticent sur ce projet et suivra attentivement tous ses aspects. ■

Groupe des élus Verts du Grand Lyon
04.26.99.38.89 – groupe.verts@grandlyon.org

Carré de Soie : Enfin !

Les recours déposés de manière inopérante ayant été levés, le projet du Carré de Soie peut enfin démarrer.

Il s'agit de la première phase qui comprend le pôle de commerce et de loisirs avec un complexe cinématographique multiplex ainsi que la rénovation complète de l'hippodrome.

Sous la présidence de l'élu PRG, Thierry BRAILLARD, le comité de pilotage a acté les

différents points de ce dossier porté par la société des Courses et la société ALTAREA, opérateur du pôle de loisirs et de commerce. Il s'agit d'une réhabilitation totale d'une friche laissée durant de nombreuses années à l'abandon et qui va devenir un pôle d'attractivité de notre agglomération en liaison avec le pôle multimodal (nouvelle station de métro et station d'arrêt de Léa). ■

Groupe Radical de gauche

Effet d'annonce

Les élus du Grand Lyon ont voté, lors du dernier conseil, des subventions à des associations liées au développement du numérique. Nous nous félicitons du dynamisme du secteur des technologies de l'information et des loisirs numériques, ainsi que des conséquences positives qui en découlent pour notre agglomération.

Nous espérons que ce dynamisme sera porteur de créations d'emplois et de facilités d'accès au numérique, afin de nous positionner efficacement face à la concurrence mondiale de ces secteurs. C'est dans ce contexte que la signature d'un partenariat entre le Grand Lyon et Microsoft est intervenue, largement reprise dans les médias. Belle opération commerciale... pour Microsoft !

Ce partenariat ne manquera certainement pas d'avoir des conséquences quant aux futurs appels d'offres

liés aux environnements informatiques de nos villes. Il faudra veiller à faire preuve d'une grande neutralité dans nos choix futurs car d'autres environnements concurrents se développent.

Mais surtout quelle est la plus value pour les lyonnais ? Cet accord va-t-il répondre aux attentes réelles des usagers en terme d'offres de haut débit et de très haut débit, de développement du Wifi et de l'accès à l'outil Internet pour tous en permettant une offre diversifiée ? La ville de Paris va ouvrir 400 points d'accès gratuits à l'internet sans fil dans les lieux publics. A Lyon où en est-on ??

Aux effets d'annonces il est préférable d'agir vite et en matière de numérique on peut craindre les conséquences d'une simple politique de communication. ■

Groupe UMP Grand Lyon

Développer le logement social, une priorité de l'UDF

Nous devons faire face à une crise du logement très grave, qui touche en premier lieu les plus défavorisés mais qui frappe aussi les classes moyennes et les jeunes.

Créer par réhabilitation ou construction, des logements sociaux doit-être un des objectifs prioritaires de la politique communautaire.

Si nous regardons les chiffres de la demande, ceux des besoins et la réalisation de la production, avec les années, l'écart se creuse. La demande de logements depuis les années 80 est de plus en plus croissante.

43 000 demandeurs en 2002, 44 000 en 2004. Le nombre de constructions de logements sociaux en 2006 sera environ 2 580 y compris les foyers PLATS, les PLUS, les PLS soit environ 5 % de la demande par an.

Malgré la contribution de l'état en forte augmentation, de la Région, le gros effort de la communauté urbaine n'est pas suffisant. Nous sommes d'accord sur les modalités de financement de la communauté urbaine, mais nous devons prendre en compte le contexte :

45 000 demandes de logements, 2 500 logements mis à disposition des demandeurs en 2006, très peu de mobilité, on est loin de résoudre ce problème crucial.

Deux divorces sur 4 mariages, longévité de la personne, appauvrissement des revenus des retraites, cela veut dire qu'aujourd'hui, celui qui fait une demande de logement aura une attribution dans 20 ans et notre objectif est "un toit pour tous".

Si nous voulons une société plus solidaire et peut-être plus juste, si nous voulons diminuer les irrégularités et surtout l'exclusion, c'est par le logement social que nous y parviendrons.

Dans cet objectif, notre collectivité se donne t'elle tous les moyens et fait-elle toujours les bons choix dans ses orientations pour apporter efficacement une réponse aux nombreuses demandes et assurer une plus grande clarté dans la chaîne du logement ? ■

Groupe UDF et Apparentés

Le renouvellement urbain dans le Grand Lyon : cela nous concerne tous !

Le 15 février dernier a eu lieu un événement important au sein du Grand Lyon : en effet, a été signée la poursuite du dossier de renouvellement urbain de l'agglomération lyonnaise.

Ainsi, l'État, la Communauté Urbaine de Lyon, la Région Rhône-Alpes, le Département du Rhône et les communes concernées se sont retrouvées autour de l'ANRU (agence nationale pour la rénovation urbaine) afin de lancer cette 2^e tranche, après l'action déjà initiée depuis 2004 sur les 4 grands projets de ville (Duchère, Vénissieux, Vaulx en Velin et Rillieux).

Cette 2^e tranche concerne 6 sites stratégiques, situés à Bron (Parilly), Fontaines sur Saône (Norechal), Lyon 8ème (Mermoz), Saint Fons (Arsenal), Saint Priest (centre ville) et Villeurbanne (la Poudrette). Pour ce 2^e volet, la contribution des collectivités publiques s'élèvera à près de 175 millions d'euros, effort considérable pour que ces quartiers puissent bénéficier d'une requalification efficace, dynamique, moderne et solidaire.

Le groupe Synergies-Avenir est très investi sur ce dispositif : au-delà du fait que 2 communes, sur les 6 retenues pour cette 2^e tranche, en sont membres, nous sommes particulièrement attachés au maillage du renouvellement urbain, dans le respect des populations et de l'équilibre géographique. C'est aussi un nouveau gage de solidarité territoriale, que nous appelons de nos vœux depuis le début du mandat.

Ainsi, à l'image de la politique de l'Habitat pour laquelle toutes nos communes ont assumé leur responsabilité, qu'elles soient soumises ou non aux quotas règlementaires, nous tenons encore à affirmer l'importance d'une politique de renouvellement urbain qui soit décidée et assumée collectivement, dans une logique réelle d'agglomération. Car c'est à cette échelle que nous recueillerons demain les fruits des dispositifs collectifs d'aujourd'hui. ■

Groupe Synergie
Contact Chargé de mission : 04.78.63.45.84.

Le glossaire d'Aglo

Élection : n.f. du latin. *electio* « choix » : Choix, désignation d'une ou plusieurs personnes par un vote.

Notre système politique, fondé sur la représentativité des citoyens par des élus au suffrage universel direct, voire indirect va connaître prochainement deux élections majeures, celle du Président de la République et de nouveaux parlementaires.

L'abstentionnisme et le vote blanc croissant depuis plus de vingt ans résultent de la défiance des citoyens vis-à-vis des partis autant que de leurs dirigeants politiques.

Les deux grands partis actuels sont davantage préoccupés de faire réélire leurs cadres, devenant ainsi des pourvoyeurs de « professionnels de la

politique « voire de « carriéristes cumulards ». Le meilleur moyen pour nos prochains responsables de réconcilier les citoyens avec la politique, serait d'imposer le non renouvellement des mandats électoraux, leur non cumul et la prise en compte du vote blanc dans les résultats.

Ce serait là l'occasion de prouver leur volonté de promouvoir une démocratie française résolument moderne, qui rejoindrait ainsi la majorité de ses homologues européens. ■

Groupe Alliance pour le Grand Lyon Opérationnel (AGLO)
Chargé de mission : Guy Bert-Gauthier
gbert-gauthier@grandlyon.org

La BD des socialistes



Groupe socialistes & apparentés du Grand Lyon
Contactez-nous au 04 78 63 48 29
email : groupesocialiste@grandlyon.org